bulletin communal

COMMUNE DE LOIGNÉ-SUR-MAYENNE

Décembre 2017

édito

Vous l'avez peut-être découvert dans la presse, avec le conseil municipal de ST SULPICE, nous avons entrepris de mener une réflexion qui pourrait conduire à vous présenter un projet de rapprochement entre nos deux communes.

Afin d'anticiper plutôt que de subir, et fort de notre expérience de mutualisation grandissante entre les communes de ST-SULPICE, LOIGNÉ-SUR-MAYENNE, HOUSSAY et ORIGNE, la question s'est posée d'aller plus loin dans la démarche.

Les élus de LOIGNÉ-SUR-MAYENNE et de ST-SULPICE ont souhaité engager une réflexion commune sur l'avenir de leur territoire, ce qui n'entache pas les actions de mutualisation en cours conduites avec les communes d'HOUSSAY et d'ORIGNE.

Après s'être réunis à deux reprises, dont une réunion dédiée au témoignage des communes de LOIRON et RUILLE-LE-GRAVELAIS, les élus de nos deux communes ont créé 6 commissions composées d'élus des deux communes et pilotées par 3 élus de ST-SULPICE et 3 élus de LOIGNÉ-SUR-MAYENNE.

(Finances / Scolaire et extra-scolaire / Action Sociale / Animation des lieux de vie / Travaux, état des lieux du patrimoine bâti et non bâti / Information et Communication).

Ces commissions ont pour but de dresser un état des lieux de ce qui existe dans chacune de nos communes et d'identifier les besoins et les projets qui pourraient voir le jour dans les prochaines années.

Courant janvier chaque commission restituera le fruit de sa réflexion lors d'une réunion plénière avec l'ensemble des élus. Il sera alors décidé de poursuivre ou non la réflexion. Si la décision est de poursuivre cette réflexion, un projet global pour l'avenir du territoire de nos deux communes sera élaboré pour une présentation en réunion publique en vue de recueillir l'avis de la population.

Rien ne sera décidé sans cette consultation, indispensable aux yeux de l'ensemble des élus.

Si le projet prend corps, il devra consister à unir nos forces sans perdre notre âme et tout en préparant l'avenir de notre territoire commun.

L'application de la loi NOTRe avec le transfert - vers la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier - des compétences Économie, Eau et assainissement, GEMAPI et Maison de santé, et les arbitrages financiers de l'État envers les collectivités locales, nous conduisent obligatoirement à réfléchir à notre organisation territoriale si nous voulons garder des lieux de vie dynamiques … il y va de notre responsabilité.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 6 janvier à 18h30 dans la salle du Mille-Clubs. Nous serons heureux de vous y accueillir pour vous présenter nos projets 2018.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2018.

Le Maire,
Jean-Paul FORVEILLE.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les enfants de l'école primaire La Roche Fleurie ont élu leurs conseillers municipaux. Nos neuf conseillers (Emilie Cappon, Charlie Planchenault, Axel Hermenier, Louis Planchard, Maélys Thierry, Manon Michelet, Anaïs Guillevic, Lana Manceau, Laura Legrand) ont ensuite élu leur mairesse Anaïs et ses adjointes Émilie et Lana. Ensuite, ils se sont penchés sur les actions qu'ils voulaient mener. Cette année scolaire, ils ont récolté des fonds lors du marché de Noël de l'APE en vendant des chocolats au profit des Restos du cœur. Ils souhaitent organiser une journée pour nettoyer les espaces publics de la commune. Leur souhait est aussi d'aller vers les autres en organisant un temps de jeu avec le club de l'amitié et une rencontre avec un institut qui accueille des personnes en situation de handicap. Enfin, après le succès de la première édition, la chasse aux œufs sera reconduite au moment de Pâques. Encore une année qui s'annonce riche en projets et dynamique pour cette assemblée.

REALISATIONS *2017*

Travaux de bâtiments et de voirie

- Remerciements aux résidents de la rue d'Anjou, de la rue de la Roche et du Hameau de la Davière pour leur compréhension pendant toute la période de travaux.
- Les travaux de la salle du Mille-Clubs sont terminés et semblent apporter toute satisfaction aux usagers, le nombre de réservations enregistrées pour 2018 en témoigne.
- Les travaux de rénovation de la salle des associations avec l'implantation du préau et l'installation de panneaux photovoltaïques vont démarrer début janvier. L'objectif est de mettre cette salle à la disposition des associations (et tout particulièrement du club de l'amitié et de l'amicale de la Musique de Loigné) dès la fin du 1er semestre.
- Les travaux d'aménagement de la rue de la Roche vont permettre la mise en place d'un parking au cimetière ; à cette occasion, une réflexion globale autour de l'accessibilité et de l'aménagement du cimetière va être engagée.
- L'aménagement du terrain du Verger se fera sur plusieurs exercices afin d'étaler financièrement cet investissement. En raison de la nature du terrain, les travaux de terrassement devront être programmés pendant la période estivale 2018.
- Lotissement du Stade : L'éclairage public vient d'être installé ainsi qu'un cheminement piéton avec des bornes d'éclairage à détection de présence pour satisfaire une demande liée aux jeunes qui se rendent à l'arrêt des cars scolaires chaque matin. La commercialisation de la 3ème tranche étant bien avancée, une réflexion est en cours pour l'aménagement d'une 4ème tranche.

Matériels divers

La Commune a investi dans un vidéo projecteur interactif pour la classe des Moyennes sections/grandes sections.

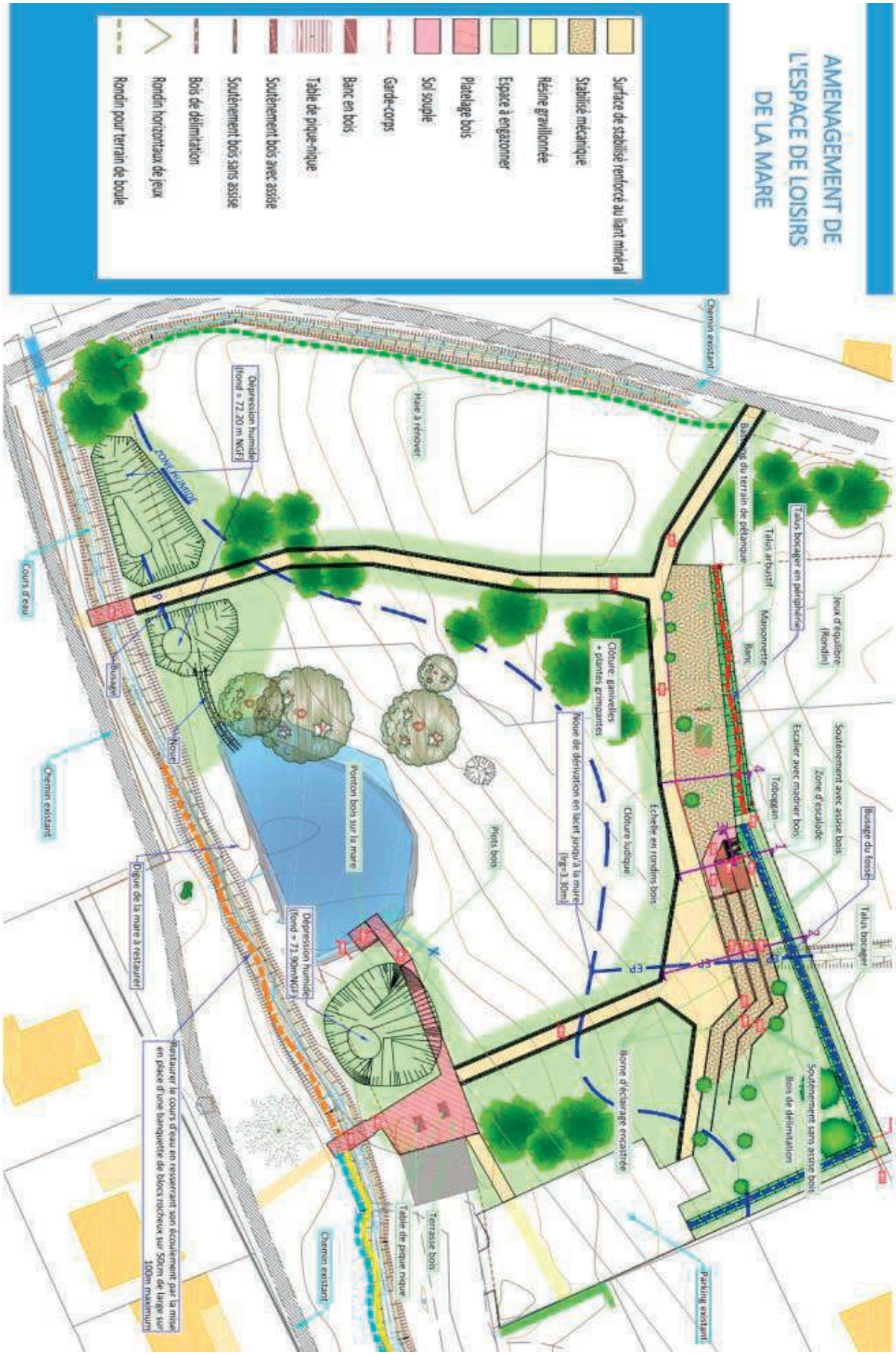
AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE LOISIRS DE LA MARE
Surface de stabilisé renforcé au liant minéral
Stabilisé mécanique
Résine gravillonnée
Espace à engazonner
Platelage bois
Sol souple
Garde-corps
Banc en bois
Table de pique-nique
Soutènement bois avec assise
Soutènement bois sans assise
Bois de délimitation
Rondin horizontaux de jeux
Rondin pour terrain de boule
Chemin existant
Dépression humide (fond = 72.20 m NGF)
Haie à rénover
Cours d'eau
Busage
Noue
Chemin existant
Digue de la mare à restaurer
Ponton bois sur la mare
Dépression humide (fond = 71.90mNGF)
Restaurer le cours d'eau en resserrant son écoulement par la mise en place d'une banquette de blocs rocheux sur 50cm de large sur 100m maximum
Chemin existant
Table de pique nique
Terrasse bois
Parking existant
Borne d'éclairage encastrée
Bois de délimitation
Soutènement sans assise bois
Talus bocager
Busage du fossé
Zone d'escalade
Escalier avec madrier bois
Soutènement avec assise bois
Toboggan
Echelle en rondins bois
Clôture ludique
Noue de dérivation en lacet jusqu'à la mare (lrg=3.30m)
Clôture: ganivelles + plantes grimpantes
Plots bois
Maisonnette
Banc
Jeux d'équilibre (Rondin)
Talus arbustif
Talus bocager en périphérie
Bastings du terrain de pétanque
Chemin existant

INTERCOMMUNALITE

MEDIATHEQUE

La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir les univers thématiques de la médiathèque et peuvent consulter ou emprunter des livres et des films.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations : lecture de contes, expositions, clubs de lectures, rencontres avec des auteurs…

La médiathèque travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale.

Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr

Votre Médiathèque est ouverte :
Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15h à 19h
Jeudi de 10h à 18h (journée continue)
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 18h (journée continue)

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot.

Médiathèque du Pays de Château-Gontier
32 rue Avenue Carnot
53200 Château-Gontier/Bazouges
Tél : 02 43 09 50 53
mediatheque@chateaugontier.fr

ECONOMIE

La communauté de communes va viabiliser la zone artisanale de Loigné très prochainement.

Par ailleurs, la communauté de communes lance le projet de rénovation et d' extension de la salle des sports du Pressoiras pour la plus grande satisfaction des collégiens de Loigné sur Mayenne qui fréquentent le collège Jean Rostand et des clubs sportifs utilisateurs de cette salle.

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Aide Locale Assainissement Autonome et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

où s'adresser :

Hôtel de Ville et du Pays de Château-Gontier
23 place de la République
BP 20402
53204 Château-Gontier Cedex
02 43 09 55 55
chateau-gontier@chateaugontier.fr

Egalement disponible :

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a édité un **guide des aides communautaires** à destination de toutes celles et ceux qui sont animateurs de la démocratie locale et du développement économique, social et culturel du territoire, à savoir, les collectivités, les responsables associatifs, les chefs d'entreprises et les porteurs de projets.

TRANFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes reprend la compétence eau et assainissement à partir du 1er janvier 2018 ; cependant la commune reste l'interlocuteur en cas de problème sur le réseau : c'est en effet la commune qui décidera de l'urgence des travaux à effectuer et qui sollicitera le service de la communauté de communes. De même, la commune se charge de l'entretien de la station d'épuration et se fera remboursée le temps passé par nos agents auprès de la communauté de communes.

Une nouvelle régie publique sera opérationnelle à partir du 1er janvier 2018. Pour exercer les compétences, elle s'appuiera sur ses propres moyens et également sur le personnel des communes, par l'intermédiaire de conventions.
Un réseau vieillissant est un réseau qui fuit et par conséquent qui coûte plus cher aux usagers. L'eau est un bien précieux qu'il faut absolument préserver. Il est donc nécessaire d'anticiper ces problèmes et de réduire le temps de renouvellement des canalisations.

A l'instar de ce qui a été pratiqué pour la taxe sur les ordures ménagères, la reprise de cette compétence par la communauté de communes a pour conséquence d'atteindre une convergence de la taxe d'assainissement: dans certaines communes la taxe baissera, et dans d'autres, elle augmentera pour **obtenir une facturation identique pour l'ensemble des citoyens des 24 communes.**

MON MÉMO TRI ATTIDUTE

La Mayenne fait sa révolution numérique 100 % fibre

Ainsi, ce jeudi 09 novembre 2017, **Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne, Xavier Dubourg, Président du Syndicat Mixte Mayenne Très Haut Débit, et Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange, en présence de Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires, de Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire** en présence de **Xavier Niel, Vice-Président et Directeur Délégué à la stratégie d'Iliad, Fondateur de Free,** signent officiellement **la Délégation de Service Public (DSP) relative à la conception, l'établissement, le financement et l'exploitation du déploiement du réseau Très Haut Débit du Département de la Mayenne.**

Ce Réseau sera naturellement accessible à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) désireux d'offrir des services Très Haut Débit à leurs clients grand public, et aussi aux entreprises et services publics, en incluant un niveau de service adapté.
Par sa présence, Xavier Niel témoigne de la volonté de Free d'être présent en tant que Fournisseur d'Accès Internet sur le réseau de la Mayenne.

Le Groupe Orange, en qualité de délégataire du RIP créera **une société de projet basée en Mayenne et s'appuiera sur des PME implantées dans le Département** : le groupement Sogetrel-Bage, Circet, Eiffage et Spie.
Dans le cadre de ce projet, **ces sociétés partenaires contribueront significativement à l'insertion par l'emploi et la formation, avec au moins 44 000 d'heures d'insertion professionnelle**.

Pour Stéphane Richard, Président Directeur général d'Orange

« Je me réjouis de la confiance que nous témoignent le Département et le Syndicat Mixte Ouvert de la Mayenne en retenant Orange pour cette Délégation de Service Public et de l'accord inédit que nous avons conclu avec le FAI Free. Cet accord est la preuve à la fois de notre volonté de coopérer avec l'ensemble des acteurs pour accélérer le déploiement du très haut débit en France et de la capacité d'Orange à se renouveler et à innover pour rester compétitif. Je tiens aussi à saluer le travail mené par l'ensemble des équipes et leur capacité à trouver les solutions répondant au mieux aux demandes des collectivités, et in fine des citoyens ».

Pour Olivier Richefou, Président du Département de la Mayenne

« L'économie du numérique constitue un défi majeur à relever pour l'attractivité et la compétitivité des territoires. Conscient de cet enjeu de société, la Mayenne a pris la décision de déployer d'ici 2021 un réseau de fibre optique à l'abonné (FTTH) et à l'entreprise (FTTE) avec un taux de couverture réel de 100 % (soit 110 000 prises). Je me réjouis que ce projet ambitieux ait pu aboutir dans les meilleures conditions grâce à la réponse technique, technologique et financière du Groupe ORANGE, aux liens de confiance qui unissent les collectivités locales concernés et au soutien de l'Etat. Ce réseau d'initiative publique permet aussi de délivrer à la France entière, par l'exemple de la Mayenne, le message puissant que le très haut débit est tout autant un enjeu technologique pour la France que de cohésion des territoires, notamment ruraux ».

Sécurité routière : objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.
18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.

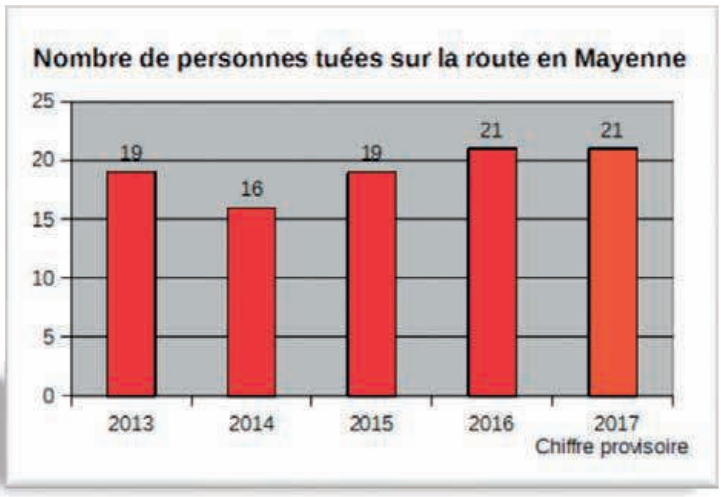

Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire nationale, **la mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des **nouveaux comportements.** Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers.
La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.
Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.
Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelles et partagées.

Sur notre commune, nous avons élaboré un schéma de circulation apaisée, la signalisation routière a été actualisée, le club de l'amitié a organisé un après-midi de mise à jour des connaissances du code de la route et de la prévention avec les services de la gendarmerie de Château-Gontier. Les enfants de l'école participent à des opérations sur la sécurité routière et la commune a engagé de nombreux travaux de sécurité routière pour préserver les piétons et cyclistes. Par ailleurs, les présidents d'associations sont sensibilisés sur la maîtrise des ventes de boissons alcoolisées lors des manifestations qu'ils organisent ; en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de Loigné sur Mayenne et les Loignéens doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis, nous aurons une route plus sûre.

@routeplussure

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Mode conduite, l'appli que met le téléphone portable en veille quand on conduit

ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Les trois communautés de communes du Sud Mayenne, réunies au sein du Gal Sud Mayenne, ont lancé une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) intitulée « Manger local et durable », afin de soutenir l'activité agricole locale et développer l'accès à une alimentation de proximité et de qualité, sobre en énergies fossiles. Afin de proposer des solutions répondant aux besoins des consommateurs, le GAL lance une enquête auprès des habitants des trois communautés de communes. L'objectif de ce questionnaire est de mieux cerner les habitudes, les contraintes et les attentes des consommateurs vis-à-vis de l'alimentation, en particulier en matière de circuits courts et de proximité*. Cette enquête est confidentielle : aucune donnée individuelle ne sera présentée de façon nominative ni communiquée à quiconque.
Nous vous invitons à répondre à cette enquête avant **le 31 janvier 2018.** Pour le développement d'une alimentation locale et durable en Sud Mayenne, votre avis compte ! Merci de vos contributions !

Rendez-vous sur :
www.pat-sud-mayenne.fr

Dix paniers garnis « Manger durable en sud-Mayenne » seront à gagner, par tirage au sort

* Les circuits courts de commercialisation permettent d'acheter des produits alimentaires directement aux producteurs locaux (sur les marchés, à la ferme, par des paniers, dans des boutiques de producteurs...) ou par le biais d'un intermédiaire au plus (commerçant local, artisan, restaurateur, espace de vente, maison de Pays...). Les produits locaux de proximité sont entendus comme étant des aliments produits par des producteurs du Sud Mayenne, transformés en Sud Mayenne ou dans les départements limitrophes, et distribués aux consommateurs du Sud Mayenne.

GAL Sud Mayenne
Hôtel de Ville - 23, Place de la République - 53200 Château-Gontier
Tel: 02 43 09 55 46 - Email: gal@sud-mayenne.com - Site web: www.gal-sud-mayenne.com

ALSH été 2017 3 – 15 ans

L'accueil de loisirs de Loigné sur Mayenne a ouvert ses portes du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2017, puis du lundi 28 août au vendredi 1er septembre 2017. Une équipe de 7 animateurs (un roulement était organisé entre : Angélique CORMIER, Arthur TRILLOT, Céleste VERON, Fiona FORESTIER, François GUYOMARC'H, Gracia DEPERIERS et Marion CHAUVEAU) encadrait les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que les 11-15 ans. Deux bénévoles sont intervenus lors de notre sortie à l'Océarium du Croisic.

Cet été, nous avons embarqué avec Vasco : un navigateur qui nous a fait voyager dans le monde entier. Nous avons reçu des vidéos et des photos de son périple en mer. Nous avons donc fait des activités en lien avec ses escales.

La première semaine « La poussière de Buzz » a attiré les jeunes, avec la sortie à Saulges. Une nuitée « Vers l'infini et au-delà » a également été organisée. Un atelier « Arts du cirque » (intervenant du service des sports de Château-Gontier) a été proposé aux enfants de 9 à 12 ans.

La deuxième semaine fut dépaysante, « La jungle de prince Ali », avec la superbe sortie à planète sauvage. Petits et grands ont adoré le parcours raid 4X4, où nous avons pu approcher au plus près les animaux, tout en écoutant les explications de nos gentils guides.

La troisième semaine « Sur les plages de Dory et Stich » mit à l'honneur les pays chauds et l'eau, avec la sortie à l'Océarium du Croisic. La nuitée « la vague du quizz » a été bien appréciée.

La quatrième semaine fut plus calme avec le thème « Les 12 travaux de Mulan ». Nous sommes allés à Legendia parc, pour admirer différents spectacles et animaux.

Sans oublier nos trois sorties à la piscine de Château-Gontier, et les différents temps forts de juillet : boules bretonnes, pêche, grands jeux, goûters familles, sorties au bout du monde, boom, ateliers cuisine…

Les journées à thème ont été reconduites cet été. Les enfants et animateurs devaient s'habiller ou s'accessoiriser selon un thème donné. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu !!! (Journées : multicolore, tous en vert, marin, et bleu/blanc/rouge)

Par ailleurs, des journées ou demi-journées ou soirées ont été proposées pour les jeunes de 11 à 15 ans, durant l'été.
Les jeunes ont pu s'inscrire à plusieurs animations, telles que : soirée loup garou, cuisine, wakepark, rafting, soirée Mc do/bowling, karting…
Un bon groupe et une belle ambiance pendant les activités.

Fin août, nous avons découvert « les merveilles de Vasco ». Par ailleurs, nous sommes allés à la piscine de Château-Gontier, et à l'asinerie de Laval. Les plus grands ont fait du tir à l'arc avec un intervenant du service des sports de Château-Gontier.

Petits points noirs de l'été : la baisse d'effectifs sur des journées ALSH sans sortie et pour les activités 11-15 ans, et la météo qui nous a contraint à annuler des animations.

Bref, nous avons quand même des souvenirs plein la tête et de beaux moments partagés tous ensemble ; avec la présence d'enfants d'Houssay, St Sulpice et Marigné-Peuton.

Merci au restaurant « Le Morilland » pour les délicieux pique-niques
Merci à l'association des boules bretonnes pour leurs 3 interventions
Merci aux enfants, aux jeunes et à leurs familles
Merci à la mairie (Mr Forveille, les élus, le personnel…)
Merci aux bénévoles : Lucie et Fabien
Merci à Tiphaine, Evelyne et Elisabeth
Merci à l'équipe d'animation

Mercredis et petites vacances 2017

La fréquentation de l'accueil de loisirs varie de 10 à 25 enfants, pour les mercredis, et de 10 à 35 enfants pour les petites vacances. On note une belle fréquentation des familles des communes avoisinantes (Houssay, Saint Sulpice et Marigné-Peuton) !

François GUYOMARC'H, Gracia DEPERIERS et Amélie BRUNEAU ont effectué leur stage pratique sur des mercredis et/ou petites vacances.

L'année a débuté avec nos apprentis cuisiniers, sur « le chemin des saveurs ». Les enfants ont pu ouvrir les cadeaux que le père Noël avait déposés pour l'ALSH, et partir à la rencontre de multiples délices gustatifs. Marlène (atelier du patrimoine de Château-Gontier) est venue nous présenter l'atelier : festin au manoir.

Pendant les petites vacances de février, nous avons abordé un sujet plus classique : « black and white ». Deux sorties ont marqué ces vacances : la visite du lactopôle de Laval et du musée Robert Tatin de Cossé le Vivien. Et toujours les indémodables ateliers cuisine, et les grands jeux !

Les mercredis, de mars à avril, ont eu pour thème « l'art en tout genre ! ». Nos jeunes artistes sont allés voir un spectacle « La vie de Smisse » au théâtre des Ursulines de Château-Gontier, et voir l'exposition « Parole parole » à la chapelle du Genêteil.

Pendant les petites vacances d'avril, « Imagine » a laissé place à la créativité des enfants. Nous sommes allés voir les machines sur l'île de Nantes. Les enfants ont également fait une journée vélo, et cherché les œufs du lapin de Pâques. Les 7-12 ans ont également participé à un intercentre ludo-aquatique, à la piscine de Château-Gontier.

D'avril à juillet, le programme « Jeu remonte le temps » nous a embarqué vers des univers plus anciens. Nous sommes allés plonger dans la piscine de Château-Gontier, et jouer au parc du Mûrier de Craon. Merci à la commission action sociale, au club de boules bretonnes, à l'AS Loigné ainsi qu'au Club de l'Amitié pour leurs après-midis passés au côté des enfants.

Après l'été, « la musique en folie » nous a entraîné vers des rythmes endiablés. Nous sommes allés voir « Ego le cachalot » en concert à Bonchamps les Laval. Et nous avons rencontré l'accueil de loisirs d'Origné, sur un après-midi, pour s'amuser tous ensemble !

« Sur les pas de Molières » fut le thème des petites vacances d'Octobre 2017. Deux semaines en rapport avec le théâtre. Des temps forts ont plu aux enfants : visite du théâtre des Ursulines avec un atelier sur place, piscine et marché de Château-Gontier, cuisine, spectacle « A2pasdelaporte » aux Ursulines, grand jeu …

Les mercredis de novembre à décembre, « Avec nos mains », ont été très créatifs. Les enfants ont fabriqués (entre autre) leur calendrier de l'avent. Et pour finir, nous sommes allés au septième art voir « Ballerina ».

Cette année, l'accueil de loisirs n'ouvre pas ses portes pendant les vacances de Noël.
Une belle année qui se termine, et rendez-vous en 2018 avec des programmes et des enfants toujours au top !
L'équipe d'animation vous souhaite des joyeuses fêtes de fin d'année.

Horaires ALSH 2018

- PV hiver : ouverture du lundi 26 février au vendredi 9 mars 2018

- PV printemps : ouverture du jeudi 26 avril au vendredi 11 mai 2018
Fermeture les lundi 30 avril et vendredi 11 mai. (Ouverture – sous réserve d'effectifs suffisants – les lundi 7 et mercredi 9 mai 2018).

- Ouverture mercredi 25 avril 2017 : midi + après-midi

- Eté 2018 : ouverture du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018
Fermeture du lundi 6 août au vendredi 24 août 2018
Ouverture du lundi 27 au vendredi 31 août 2018

- PV d'automne : du lundi 22 au mercredi 31 octobre 2018
Fermeture jeudi 1er et vendredi 2 novembre

- Fermeture ALSH du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019
Sauf en cas de demande

INFORMATIONS COMMUNALES

Civisme

Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens qui ne sont « jamais méchants » !
Des aboiements répétés, en lotissement, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage.

Bruit : il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Défibrillateur

Deux défibrillateurs sont installés, l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg. Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.

Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Fermeture de la mairie

En cette fin d'année, la mairie sera fermée le mercredi 27 décembre.

Pour les dernières inscriptions sur la liste électorale, une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 9h00 à 12h00

Bibliothèque de la Roche Fleurie

Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

- le 1er lundi de chaque mois : de 16h30 à 17h30
- Tous les mercredis et samedis : de 10h30 à 12h00

L'accès se fait par l'entrée de l'école primaire rue des Morillands (1er étage).
Vous y trouverez environ 3000 livres de toutes catégories « enfants » et « adultes ».

Inscriptions sur la liste électorale

… n'attendez pas le dernier jour!
Toute personne nouvellement domiciliée dans la commune est invitée à se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur la liste électorale **impérativement avant le 30 décembre** (*pour pouvoir voter lors des élections de l'année qui suit cette inscription).*
Quant aux jeunes qui ont ou auront atteint l'âge de 18 ans le 28 février 2018, ils sont invités à vérifier leur inscription.

Pour être électeur dans une commune, il faut être résidant au 31 décembre de l'année en cours (art. L. 11.1°) ou être propriétaire depuis plus de 5 ans (art. L. 11.2°).

Pacte civil de solidarité

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Les pièces à fournir sont toujours les mêmes :

. actes de naissance

. pièces d'identité

. déclaration conjointe et convention de pacs

(disponibles sur Service-public.fr)

Rythmes scolaires

Dans l'intérêt du rythme de l'enfant, le conseil municipal, en accord avec le conseil d'école, n'a pas l'intention de revenir sur la semaine de 4,5 jours. C'est également la position prise sur l'agglomération de Château-Gontier. En outre, un retour à une semaine de 4 jours poserait des difficultés d'accessibilité aux activités culturelles et sportives pour les enfants qui se rendent chaque semaine à Château-Gontier.

A noter que le fonds de soutien de l'état destiné à financer partiellement les T.A.P. (Temps d'activités périscolaires) doit être maintenu.

Fleurissement : Mayenne Environnement

Depuis plusieurs années, la commission cadre de vie et nos agents ont à cœur de travailler au fleurissement de notre bourg. De nombreuses réflexions ont été menées depuis le début du mandat, la dernière en date étant le renouvellement des parterres du parking devant la mairie. L'ensemble de nos efforts a été récompensé. En effet, chaque année la commune s'inscrit au concours des villages fleuris. En juillet dernier, le jury du label départemental « Paysages de la Mayenne » est venu visiter Loigné. Celui-ci a mesuré les efforts mis en œuvre par notre commune qui a été classée 4ème de sa catégorie et a également obtenu le prix spécial de « la revitalisation du cœur de bourg ». Il nous invite aussi à candidater au jury régional pour 2018.

Plan communal de sauvegarde

Un Plan de sauvegarde de la commune est en cours de finalisation ; ce plan de sauvegarde est obligatoire afin de répondre à un événement tragique qui pourrait se produire sur la commune (ex : accident grave de la circulation avec une population importante touchée, etc…). D'autre part, des élus et des agents de la collectivité, ainsi que des personnes de la société civile, pourront être contactés pour être mentionnés dans le plan de sauvegarde et être sollicités en cas de besoin.

Pour contacter la mairie

Penser à consulter le site internet de Loigné afin de prendre connaissance des actualités de la commune.

Par téléphone, ou par mail, faites-nous part de vos demandes et nous vous répondrons rapidement.

- **Tél** : 02.43.07.28.71
- **e-mail :** loigne-sur-mayenne@chateaugontier.fr
- **Site web**: www.loignesurmayenne.mairie53.fr

Révision du cadastre

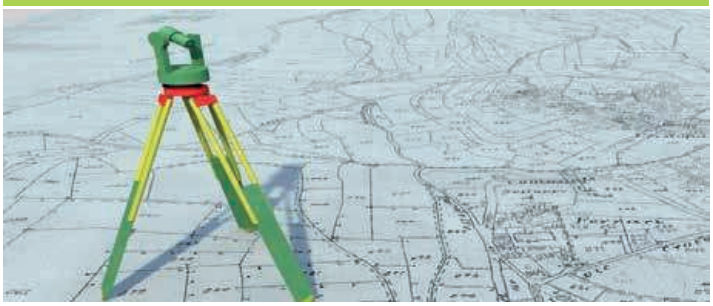

Les opérations de travaux de remaniement du plan cadastral de la zone agglomérée de Loigné sur Mayenne sont engagées depuis le 11/12/2017, suite à la réunion d'ouverture du chantier à la mairie en présence de Monsieur Forveille, maire de la commune, et de la Commission Communale de Délimitation.

Ces travaux seront effectués par le centre des impôts fonciers de Laval, et le bureau antenne du cadastre de Château-Gontier.
Il s'agit de constituer un plan cadastral adapté au développement de la commune (précision, lisibilité, échelle).

Au cours du mois de novembre, tous les propriétaires concernés ont reçu un courrier du bureau antenne du cadastre de Château-Gontier.

Les géomètres vont réaliser un relevé complet des propriétés sur le terrain pour placer de façon précise la position des limites apparentes de propriété. Les propriétaires seront alors invités (début 2018) à participer aux travaux de délimitation de leurs propriétés.

La procédure administrative de remaniement est importante et se poursuivra sur une période d'environ un an. Cette procédure entièrement gratuite ne modifie en rien les droits attachés à la propriété.
Les géomètres seront titulaires d'une autorisation préfectorale. Afin de faciliter leur travail, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible.

Pour tout renseignement :
Bureau antenne du cadastre de Château-Gontier :
les géomètres cadastreurs au : 02/43/09/54/10
Bertrand Panloup Tel : 07/78/24/36/47
Christian Brisseau Tel : 07/78/24/32/80
Amélie Chauveau Tel : 07/78/24/36/47
ou 07/78/24/32/80
Centre des impôts foncier de Laval : le dessinateur
Bernard Moullé Tel : 02/43/49/69/38
courriel: cdif.laval@dgfip.finances.gouv.fr

Urbanisme - Rappel

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades, pose de fenêtres de toit, additions de construction, pose de panneaux photovoltaïques…) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire à déposer à la mairie.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) de la commune est opposable depuis le 8 août 2017, une révision devra être opérée pour l'extension de la zone artisanale dès que le permis d'aménager de celle-ci sera délivré.

Cartes nationales d'identité

Depuis le 20 février, **l'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fera exclusivement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.**
Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir aux mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé de mettre en place par la ville de Château-Gontier des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :
Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45
Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45

N'oubliez pas :
La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les majeurs et de 10 ans pour les mineurs

Tous les 5 ans, l'INSEE procède au recensement des communes de moins de 10 000 habitants. Il permet de mieux connaître la population officielle de chaque commune.
Ces informations permettent d'ajuster l'offre de services publics et sont notamment utilisées dans le calcul de diverses dotations communales.
En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Du 18 janvier au 17 février 2018 , 2 agents : Angélique CORMIER et Gaylord CHAUDET vont recenser les foyers de Loigné sur Mayenne.

Munis d'une carte officielle avec photo, ils se rendront au domicile des Loignéens. Cette année, les habitants pourront choisir de se faire recenser soit par internet, soit sur support papier.

Ils auront à remplir 2 questionnaires :

- ✓ un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement,
- ✓ une feuille de logement pour l'ensemble du foyer.

L'agent recenseur remettra aux habitants optant pour la dématérialisation de leur déclaration, des identifiants qui leur permettront de répondre en ligne sur http://www.le-recensement-etmoi.fr

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS DIVERSES
ANNEE 2018

JANVIER

S. 06 Janvier (après-midi)	Galette des Rois – A.C.P.G.
S. 06 Janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux 2018
Mar. 09 Janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié

FEVRIER

S. 03 Février	Assemblée Générale et Pot au feu – Sté de Boules Bretonnes
S. 03 Février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique
V.S.D. 23-24-25 Février	Concours Belote – Club de l'Amitié

MARS

D. 04 Mars ?	Animation cérémonie à l'Eglise (Fanfare Loigné/Marigné/Meslay du Maine)
S.24 Mars ?	Repas du C.C.A.S
V.S 30.31 Mars	Concours de belote - A.S.L

AVRIL

S. 07 Avril	Soirée Couscous - A.S.L (salle des fêtes de Château-Gontier)
Date à définir Avril	Vide Grenier – A.P.E.
Mer. 11 Avril	Après-midi crêpes – ADMR.
S. 14 Avril	Spectacle décentralisé du Carré Scène nationale : Concert Ornitho-Décalé à 20H30, salle du Mille-Clubs.

MAI

Mar. 08 Mai	Armistice

JUIN

D. 03 Juin	Tournoi de football - A.S.L.
Mar. 12 Juin	Journée Détente – Club de l'Amitié (à Marigné-Peuton)
S. 16 Juin	50 ans de l' A.S.L
S. 23 ou D. 24 juin	Fêtes des écoles
V. 29 juin	AG de l'ASL

JUILLET

D. 01 Juillet	Rallye pédestre
S.14 Juillet	Tournoi de boules – Sté de Boules Bretonnes

AOUT

S. 04 août	Spectacle des Nuits de la Mayenne : Les Fourberies de Scapin au domaine du Viaulnay

SEPTEMBRE

V.S.D 14-15-16 Septembre	Concours de belote - Club de l'Amitié

OCTOBRE

Mar. 09 Octobre	Repas du Club de l'Amitié

NOVEMBRE

V.S.D 02-03-04 Novembre	Concours de Belote – Société de Boules Bretonnes
D. 11 Novembre	Armistice
S. 24 Novembre	Sainte Cécile - Amicale de la Musique

DECEMBRE

V. 07 Décembre ?	Marché de Noël – A.P.E.
Mar. 11 Décembre	Bûche de Noël – Club de l'Amitié

Etat civil 2nd trimestre

Les Naissances

Louison COULANGE	Le 06 juillet 2017
Jade COULANGE	Le 06 juillet 2017
Gabriel DOINEAU	Le 29 août 2017
Nathaël RENOU	Le 22 octobre 2017
Maëline RENAULT	Le 04 novembre 2017
Axel DEGÉE	Le 03 novembre 2017
Wendy GAUDRÉ	Le 21 novembre 2017

Les Mariages

Aurélien DREUX et Claire CAUCANAS — Le 29 juillet 2017

Décès

Bernard TREMULOT — Le 13 septembre 2017
Conseiller municipal de novembre 1991 à mars 2001

Nature de la location	Coût de la location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
▪ Vin d'honneur	70.00 €	100.00 €
▪ Journée et soirée	131.00 €	173.00 €
▪ Week-end	160.50 €	206.50 €
Cuisine		
▪ Toute manifestation confondue	78.00 €	105.00 €
Vaisselle		
▪ Couvert complet	0.60 €	0.60 €
▪ Couvert simple	0.35 €	0.35 €
▪ A l'unité (verres vin d'honneur…)	0.10 €	0.10 €
Forfait ménage	90.00 €	90.00 €
Chèque de caution à la réservation	300.00 €	300.00 €

Salle du Mille-Clubs Nouveaux tarifs 2018

NOS PARLEMENTAIRES

Guillaume CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne

g.chevrollier@senat.fr

Elisabeth DOINEAU,
Sénatrice de la Mayenne

e.doineau@senat.fr

Géraldine BANNIER
Députée de la Mayenne

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

La parole aux associations…

Club Pongiste Loignéen

Nous avons commencé le championnat dans notre nouvelle salle, qui pour l'instant nous porte chance ; en effet les deux équipes restent invaincues à domicile.
Comme chaque année, nous perdons des joueurs et nous avons très peu de nouveaux (une seule recrue cette année pour 4 départs).
Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs ou joueuses de tous âges. Si vous êtes intéressé(e) par la pratique du tennis de table, notre club reste à votre disposition.

Les matchs se déroulent le vendredi soir de fin septembre à mi-mai L'entraînement est le mercredi soir à partir de 20h30.
Pour tous renseignements appeler le : 02.53.68.01.07 (domicile - Crosnier Mickaël)
ou : 06.88.02.77.72 (Laisser message et coordonnés)

Bureau
PRESIDENT : CROSNIER MICKAEL
SECRETAIRE : ALLAIN JEAN YVES
TRESORIER : BESNIER JEAN LOUIS

Le Président
Mickaël CROSNIER

ECOLE PUBLIQUE DE LA ROCHE FLEURIE

Regroupement pédagogique

L'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 129 élèves répartis dans cinq classes :

PS /MS : 28 élèves sous la responsabilité de Fabienne Lamy-Guémas
MS/ GS : 27 élèves sous la responsabilité de Sylvaine Poulin
CP et CE1 : 20 élèves sous la responsabilité de Nicolas Courcoul.
CE2/CM1 : 24 élèves sous la responsabilité de Nolwenn Guérin.
CM1/CM2 : 30 élèves sous la responsabilité de Pascal Bresteaux (et Emilie Bourdin le mardi)

Les services d'accueil péri-scolaire, TAP et restauration sont assurés par Marion Leseure, Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Elisabeth Bruneau et Tiphaine Jagla, Fiona Forestier, Vitalie Guillot et Gracia De Periers .

Cette année, l'école et la municipalité continuent à travailler pour offrir de meilleures conditions d'enseignement et d'accueil. Un VPI (vidéo projecteur interactif) a été installé dans la classe des moyennes sections/grandes sections. Quatre classes en sont dorénavant équipées pour offrir les moyens de travailler avec les outils numériques.
Une structure de jeux sera installée dans la cour maternelle grâce au financement de la mairie et de l'APE et au don de l'ancienne association STEP. Merci aux différents financeurs d'avoir rendu possible cette structure.

L'année 2017 a été riche de projets. Plus de 90 enfants ont pu vivre un séjour en classe de découverte. Les plus grands de CE2 CM1 CM2 sont allés, pendant 10 jours, en classe de neige, au Collet d'Allevard.
Les GS CP CE1 ont pu découvrir le monde de la mer grâce à un séjour de découverte, à la Turballe, pendant quatre jours.
Ces moments forts ont permis aux élèves de travailler tout au long de l'année en lien avec ces deux projets.

Pour l'année scolaire 2017-2018 , les élèves travailleront autour des arts et de la littérature, pour cela ils pourront vivre des moments forts au musée Robert Tatin, à la médiathèque de Château Gontier, à travers la découverte d'une grande ville et de ses musées. Trois classes vivront un projet danse en lien avec ces sujets.
Les projets en EPS ont toujours une place prépondérante dans l'école, des rencontres auront lieu pendant l'année autour d'activités telles que le kinball, le petit tour à vélo, les rencontres athlétisme, la danse.

Pour cette année, nous mettons en œuvre la même organisation du temps scolaire que l'an passé. Les horaires d'enseignement obligatoires sont 9 h à 15 h 45.
De 15 h 45 à 16 h 30, les enfants sont pris en charge, gratuitement pour les familles, par le personnel communal dans le cadre d'activités variées. Sur ce temps, les enseignants organisent des activités complémentaires de soutien pour un certain nombre d'enfants.

Tout cela a été possible grâce à l'aide importante de l'Amicale des Parents d'élèves et à l'effort conséquent réalisé par les collectivités pour soutenir financièrement et matériellement ces actions. Merci à chacun d'eux.
Vous pouvez contacter Mr Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37.

L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

A.P.E. Loigné Marigné

L'APE de Loigné-Marigné est une association de parents d'élèves qui a pour but d'apporter son soutien à l'école de la Roche Fleurie de Loigné sur Mayenne.
Pour se faire, elle organise de nombreuses animations permettant de récolter des fonds pour : les sorties pédagogiques et culturelles de l'école, les trajets en car, et l'achat de matériels.
Ces fonds servent également à réduire les coûts des activités proposées toute l'année aux enfants scolarisés.
Elle apporte aussi une importante participation financière aux classes découvertes organisées par l'école telles que la classe de mer et la classe de neige qui se déroulent tous les 3 ans.
L'association fonctionne uniquement avec les bénéfices des évènements. Elle a besoin de votre participation, comme vous savez si bien le faire, pour continuer d'exister. Chers parents, si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre, nous donner un coup de main ponctuellement ou nous proposer vos idées.

Le bureau est constitué :
Président, vice-président : Ludovic Fiol, Coralie Couturier, Pierre Le Moullec, Antoine Daulnay, Antoine Georget.
Secrétaire, vice-secrétaire : Anne Boutier, Sandrine Bruneau.
Trésorière, vice trésorière : Elodie Picard, Manuella Guillevic.
Et les membres actifs

SODA LM

SODA LM

La junior association de Loigné s/ Mayenne

Si tu as entre 14 ans et 18 ans, nous serons heureux de t'accueillir parmi nous.
Au programme : baby foot, console de jeux, soirée, sorties …
N'hésite pas à demander un bulletin d'inscription à l'un des membres du bureau, c'est avec joie que nous t'intègrerons à notre association. L'adhésion est de 7€.

« Notre local pour se retrouver »

Composition du Bureau

Thomas Dupas, Clément Gendry, Claire Houdu

Vignette : Léa Legendre

Dupas Thomas (Président) : 07 87 57 95 53
Legendre Léa (Vice-présidente)
Gendry Clément (Trésorier) : 06 47 41 99 37
Houdu Claire (Secrétaire) : 06 72 85 86 96
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésite pas à nous contacter !

Amicalement
Thomas DUPAS

AS Loigné s/ Mayenne

50 ans d'histoire
1968-2018

Site du club : www.asloigne.com
Cette **50ème saison** s'annonce passionnante puisque l'équipe senior A vient d'accéder à la **1ère division** et que l'équipe B s'est maintenue en 4ème division.
L'ambition pour les deux équipes est bien évidemment de se maintenir respectivement dans leur catégorie.
Quant aux vétérans, artistes du dimanche matin, continuez à prendre du plaisir et à venir avec votre bonne humeur.
L'objectif pour notre école de foot et nos catégories U13 à U18 (en entente avec Laigné) reste simple: inculquer le plaisir de jouer, progresser et être fier d'appartenir à ce club.
Toute notre reconnaissance se dirige également vers nos entraîneurs et éducateurs, nos arbitres, nos membres du bureau et l'ensemble des bénévoles, nos sponsors et la municipalité ainsi que nos supporters, sans qui rien ne serait possible.

Le club pense aussi à **Bernard TREMULOT**, récemment disparu, qui a donné beaucoup de son temps et d'énergie à l'association. Bernard a été joueur jusqu'en 1995 puis dirigeant pendant 27 ans dont 10 années de présidence (1989 à 1999).

******* 50ANS *******

Saison 1984-1985

Comme je vous l'ai dit en préambule, cette saison l'ASL donne RDV à tous ses anciens joueurs, arbitres, éducateurs, supporters, partenaires et bénévoles le **16 juin à 2018** pour fêter ses **50 ans d'existence**.
Près de **800 personnes** ont participé à un moment ou un autre à l'histoire du club …

Fin des années 70

… certains sont dans les listings du club actuellement mais d'autres ne le sont pas forcément … il faut donc que chacun en parle pour faire passer le message et que le 16 juin, nous soyons très nombreux !

Début des années 90

Le Foot/Tennis vous dit à très bientôt autour des terrains, afin de partager des moments sportifs et conviviaux …Toujours sous le signe du fair-play bien sûr et vous offre ses meilleurs vœux sportifs et de réussite pour l'année 2018

Bonne saison à tous.
Et vive l'A.S. Loigné sur Mayenne

L'AS Loigné sur Mayenne compte 104 licenciés dont 29 dirigeants, 1 arbitre et 76 joueurs répartis en plusieurs catégories :

- 2 équipes en catégories U9 et U11
- 3 équipes en U13, U15 et U18 qui jouent en entente avec AG LAIGNE.
- 2 équipes seniors évoluant en championnat de district
- 1 équipe vétéran en entente avec AZE

Contacts :

Président	→ Stéphane NOTAIS
Secrétaire	→ Karl NOTAIS
Trésorier	→ Anthony MAHIER
Resp. Jeunes	→ Gaylord CHAUDET
Resp. ententes	→ Sébastien BOURGOUIN
Ecole de foot	→ Gaylord CHAUDET

Le Président,
Stéphane NOTAIS.

Amicale de la Musique

La fanfare communale recrute !

La musique de Loigné-sur-Mayenne est une fanfare communale : simple, conviviale, authentique et amicale ! Chez nous, tous les musiciens sont les bienvenus tant qu'ils ont envie :

- de jouer de la musique (style variété, marche et militaire pour les deux cérémonies commémoratives),
- de s'amuser et de passer du bon temps avec notre groupe,
- de s'investir dans une association simple et locale.

Nous sommes actuellement une « petite » quinzaine de musiciens et environ 40 membres actifs. Pourquoi « une petite quinzaine » ? Parce que même si cela peut paraître important, la représentation des instruments et des pupitres présents est-elle trop juste pour entrevoir un avenir serein à notre association ?
C'est pour cela que depuis 10 ans (2006 / 2016), nous avons noué de solides liens amicaux et musicaux avec la Batterie-Fanfare de Marigné-Peuton, et dernièrement avec celle de Meslay du Maine.
Mais le problème demeure : si nous souhaitons conserver une activité musicale pour animer les manifestations de la commune, nous devons indéniablement motiver et recruter de jeunes talents. Ils seront la relève de demain, avec leurs styles, leurs idées et leurs projets, pourvu que les valeurs restent les mêmes : celles du partage, de la convivialité et de l'amitié au service de la vie locale.

Vos enfants souhaitent faire de la musique et apprendre à jouer d'un instrument ?
Notre association peut vous accompagner en vous apportant une aide à la formation, en partenariat avec l'école de musique de Château-Gontier. Pour cela, contactez-nous pour en discuter. N'oubliez pas, c'est toujours plus sympa d'apprendre la musique avec 2 ou 3 copains…

Vous-même, êtes musicien et souhaitez nous rejoindre ?
Contactez-nous pour venir nous rencontrer sur une ou plusieurs répétitions. Vous observerez dans un premier temps, puis si vous souhaitez vous inscrire nous vous fournirons un instrument et toute la panoplie du musicien.

En bref :
Nos répétitions ont lieu le mardi soir, de 20h00 à 21h00 au local de musique qui se situe derrière la salle des fêtes.
Nous recherchons tous types d'instruments, mais avec une préférence pour les instruments à vent : clairon, trompette, basse, trombone…
La cotisation pour l'année 2018 est fixée à 10€ et vous donne accès à des tarifs et avantages préférentiels en rapport avec les activités de l'association.

Contact :
Matthieu DROCHON: 06 33 02 52 51
matthieu.drochon@live.fr

Le club de l'amitié fort de ses 96 adhérents se porte bien.

Plusieurs animations sont prévues pour 2018 :

Le 9 janvier	Assemblée générale et galette des rois
Le 23-24-25 février	Concours de belote
Le 16 mars	Théâtre à Meslay du Maine à 20H30
Le 12 juin	Pique-nique
Le 14-15-16 sept	Concours de belote
Le 9 octobre	Repas du Club
Le 11 décembre	Bûche de Noël

Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent le mardi après-midi pour la belote, le lundi et le jeudi pour la marche.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.
La cotisation reste fixée à 13€.

Membres du bureau :

- André BRIELLES — Président
- Christian REBOURS — Vice-Président
- Michelle CADOT — Secrétaire
- Christiane MELIN — Trésorière
- Michel COUBARD — Secrétaire Adjoint
- Simone SITOLLE — Trésorière Adjointe

ADMR

la référence du service à la personne

Laigné - Loigné

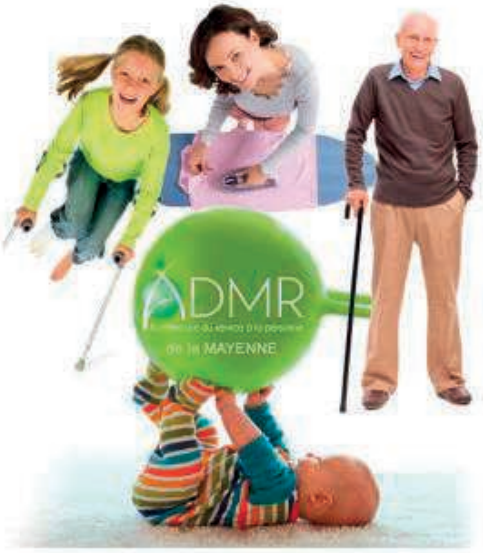

L'ADMR de Laigné-Loigné, c'est une équipe de **7 professionnels** qui interviennent à domicile et **8 bénévoles** qui animent l'association afin d'aider toute personne à **bien vivre chez soi**.

Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.

Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.

Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.
Des aides financières possibles : 50% de réduction ou de crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...
Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

En 2017, n'hésitez plus !

Désormais, que vous soyez **imposable ou non**, pour vos **dépenses engagées en 2017** auprès de l'ADMR, vous pourrez tous bénéficier du **versement du crédit d'impôt**, et non plus seulement d'une réduction d'impôts.
En 2018, le Trésor public vous remboursera **la moitié des dépenses** à votre charge (une fois les aides déduites).

Contactez-nous :

ADMR de Laigné-Loigné
2, rue de la Souabe
53200 MARIGNE PEUTON
02 43 06 21 47
laigne-loigne53@orange.fr
www.admr53.fr

- ✓ Territoire desservi : Laigné, Marigné Peuton, Peuton, Loigné, St Sulpice et Houssay

Permanence physique le :
- ✓ Le mardi de 14h00 à 17h00

Permanence téléphonique le :
- ✓ Le vendredi de 8h45 à 11h45

Ou possibilité de rencontre sur rendez-vous

En dehors de ces permanences, l'accueil téléphonique relais (ATR) de la Fédération 53 répondra à vos besoins : 02 43 06 21 47

FDGDON de la Mayenne
Contact communal
M. Philippe CHAUDET - Tél : 06.81.59.81.90

LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la Processionnaire du Pin ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin

Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.

Bombyx Cul Brun

Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, …). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, …). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.

Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, …). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.

DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtlamologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, …).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, …).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, …).

LA LUTTE

En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veillez à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants, masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.

Source photos et informations: POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.

POLLENIZ 53 / FDGDON de la Mayenne

17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

Quelques souvenirs !

Inauguration salle du Mille-Clubs

Classes 7

Sécurité routière avec le Club de l'Amitié et les services de la Gendarmerie

Rallye pédestre 2017(Halage / Origné)

Cérémonie du 11 Novembre

Soirée Bénévoles / Associations

JoYeux Noël...

Cérémonie des vœux 2018

Le Maire et les membres du Conseil Municipal vous invitent cordialement à
la cérémonie des **VOEUX** qui se déroulera à la salle des fêtes du Mille-Clubs, rue d'Anjou le :

SAMEDI 6 JANVIER 2018 à 18H30

A cette occasion, nous vous présenterons les réalisations 2017 et les projets pour l'année 2018.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.
Tous les administrés sont cordialement invités à cette cérémonie qui doit être un moment privilégié de rencontre et de convivialité

Bonne Année 2018

CONTACT MAIRIE : Tél. 02 43 07 28 71 • Email : loigne-sur-mayenne@chateaugontier.fr